



Nos règles pour les transports en bus

Charte du bus - Rentrée 2024-2025

1. Attendre le bus à l'arrêt de bus dans le calme
(derrière les piquets à Lully et Châtillon/Derrière la grille des pavés rouge à Seiry/Derrière les rondins à Bollion)
2. Monter et descendre calmement du bus, ne pas bousculer
3. Respecter le chauffeur, dire bonjour, au revoir et merci
4. S'asseoir d'abord sur les sièges du fond et contre la vitre
5. S'attacher et rester attaché jusqu'à l'arrêt total du bus
6. Prendre soin du matériel, ne pas dessiner, graver, détacher les marteaux,...
7. Ne pas manger ni boire dans le bus (y compris chewing-gum et bonbons)
8. Parler et se comporter poliment et doucement (ne pas crier, insulter, gesticuler, taper, ...)
9. Respecter les camarades et leurs affaires
10. Informer le chauffeur et mon enseignant si je cause un dégât ou si j'en vois un

Conséquences en cas de non-respect et déroulement

- 1er avertissement : Avoir une place attribuée à l'avant
- 2ème avertissement : Nettoyer le bus (un mercredi après-midi/samedi matin)
- 3ème avertissement : Être privé de bus pendant 10 jours et devoir se débrouiller pour venir à l'école, sous la responsabilité des parents
- Dans tous les cas : Celle/Celui qui casse paie ce qui a été endommagé
- Les parents, la direction de l'école ainsi que les Communes seront avertis par le transporteur dès le 1er avertissement

Nom, Prénom du/des parents :

Signature du/des parents :

Nom, Prénom de l'élève :

Signature de l'élève :
